

L'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP)

DGESIP-DGRI/SIES 2 novembre 2011

Au 1er décembre 2010, 30 mois après l'obtention de leur diplôme, 91% des diplômés de master de 2008 sont en emploi, un taux identique à celui qui avait été enregistré l'an dernier sur les diplômés 2007. Dans 44% des cas, l'emploi occupé ne se situe pas dans la région de l'université d'origine. Les taux d'insertion des diplômés de DUT et de LP sont très voisins de celui des diplômés de Master : 91% pour les DUT et 92% pour les LP.

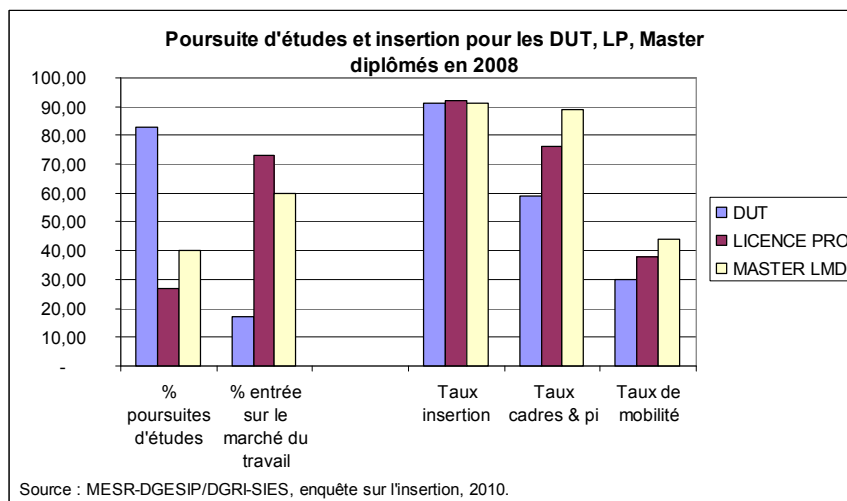
Les performances d'insertion professionnelles restent bonnes...

Au 1er décembre 2010, 30 mois après l'obtention de leur diplôme en 2008, 91% des diplômés de master entrés sur le marché du travail (cf. méthodologie ci-contre) sont en emploi, un taux identique à celui des diplômés 2007. Les taux d'insertion des diplômés de DUT et de LP sont très voisins de celui des diplômés de master : 91% pour les DUT et 92% pour les LP, des taux là aussi identiques à ceux relevés pour les diplômés de 2007.

Les diplômés de Master qui entrent immédiatement sur le marché du travail sont très majoritairement en emploi 30 mois plus tard (91% de taux d'insertion), le plus souvent en adéquation avec leur niveau d'études (89% d'emplois de cadres ou professions intermédiaires) et dans de bonnes conditions de stabilité. Les débouchés sont larges et offrent une très large place au secteur privé.

Les diplômés de LP sont très nombreux à entrer directement sur le marché du travail. Ils s'y insèrent dans des conditions très satisfaisantes (92% de taux d'insertion, à 76% sur des emplois de cadres ou professions intermédiaires), le plus souvent (79%) dans des entreprises privées.

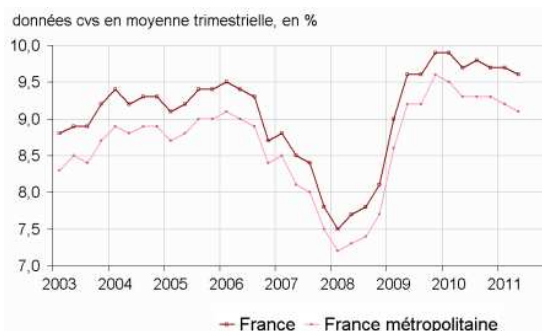
Quant aux diplômés de DUT, une large majorité poursuivent leurs études, souvent vers des filières présentant de bonnes performances en matière d'insertion (LP ou grande école). Toutefois, ceux qui choisissent d'entrer directement sur le marché du travail le font dans de bonnes conditions : 91% sont en emploi 30 mois après l'obtention de leur diplôme.



...malgré un marché du travail moins porteur

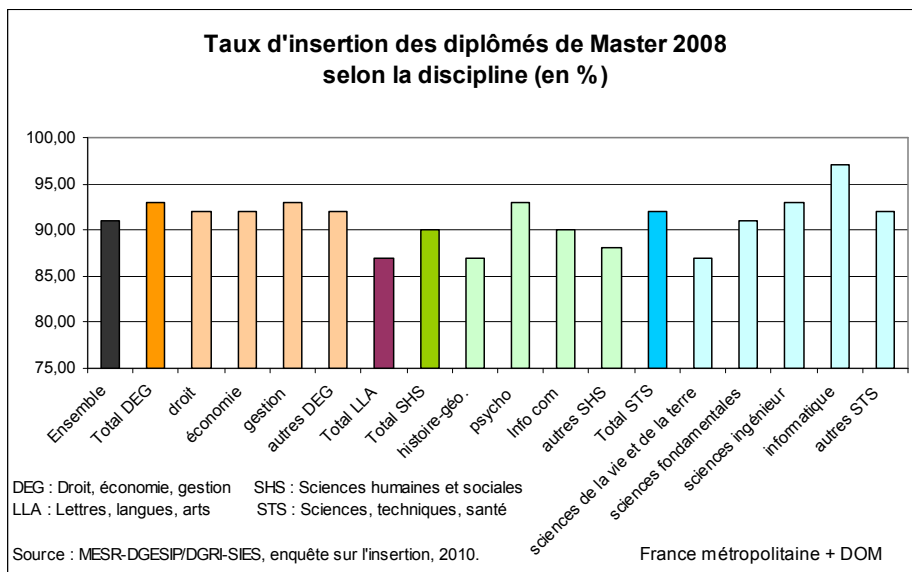
Selon les résultats de l'enquête Emploi de l'INSEE, le taux de chômage des diplômés du supérieur sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale est passé de 9,6 à 10,7% entre 2009 et 2010. Le maintien du taux d'insertion dans un contexte économique moins favorable s'est ainsi accompagné d'une légère dégradation dans la qualité de l'emploi : la part des emplois stables diminue de 77% à 74%. Cette diminution est en partie liée à la part plus faible des recrutements dans la fonction publique : le pourcentage de fonctionnaires parmi les diplômés en emploi passe de 5% l'an dernier à 4% cette année.

Taux de chômage au sens du BIT



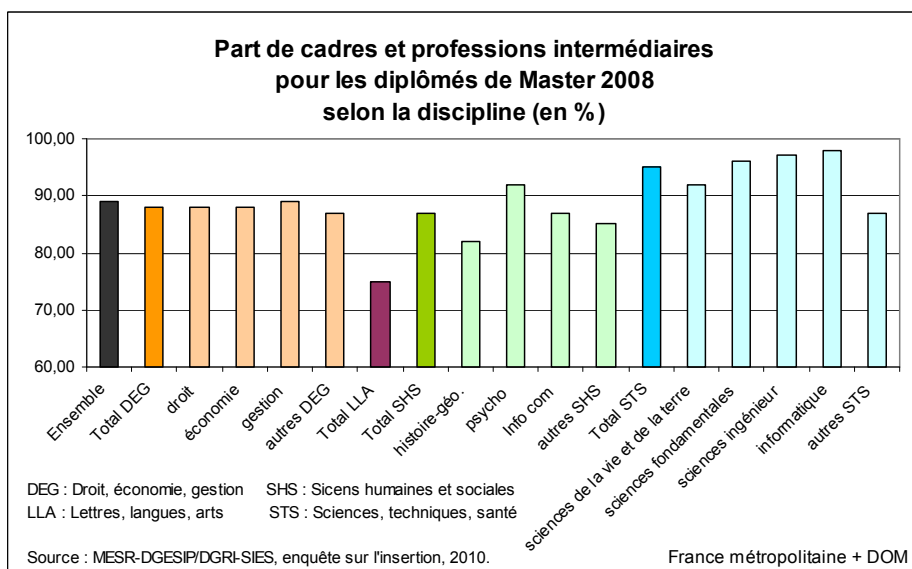
Pour l'insertion des Master, des disparités marquées selon la discipline étudiée

Comme l'an dernier, et avec des écarts de même ampleur, les taux d'insertion des diplômés de master sont plus élevés dans les domaines Droit-Economie-Gestion (DEG : 93%) et Sciences-Techniques-Santé (STS : 92%) que dans ceux des Lettres-Langues-Arts (LLA : 87%) et Sciences humaines et sociales (SHS : 90%).



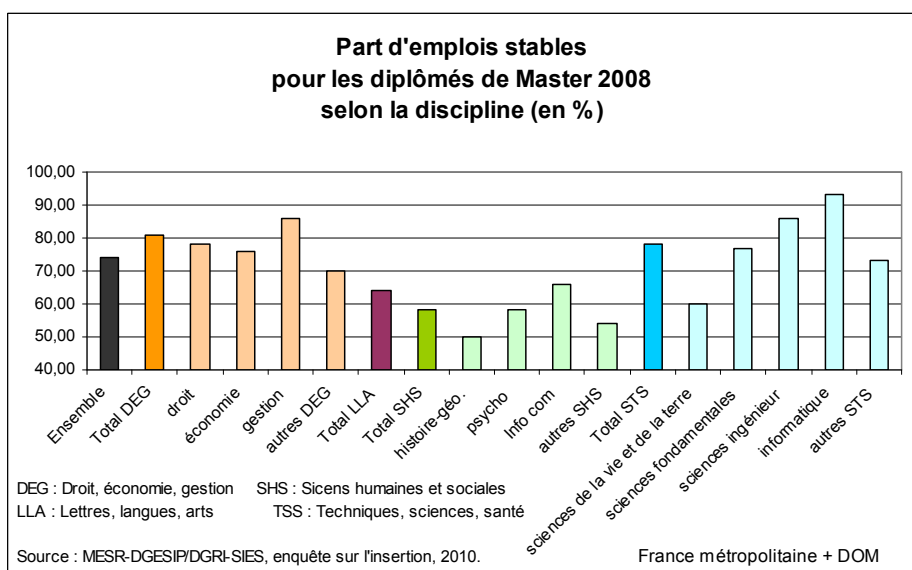
Une très grande majorité des emplois occupés sont de niveau cadre ou maîtrise...

En termes de qualité d'emploi, les différences entre domaines sont plus nettes encore : la part des emplois déclarés comme de niveau cadre ou profession intermédiaire n'est que de 75% en LLA contre 95% en STS, avec une moyenne de 89% pour l'ensemble des diplômés de Master.



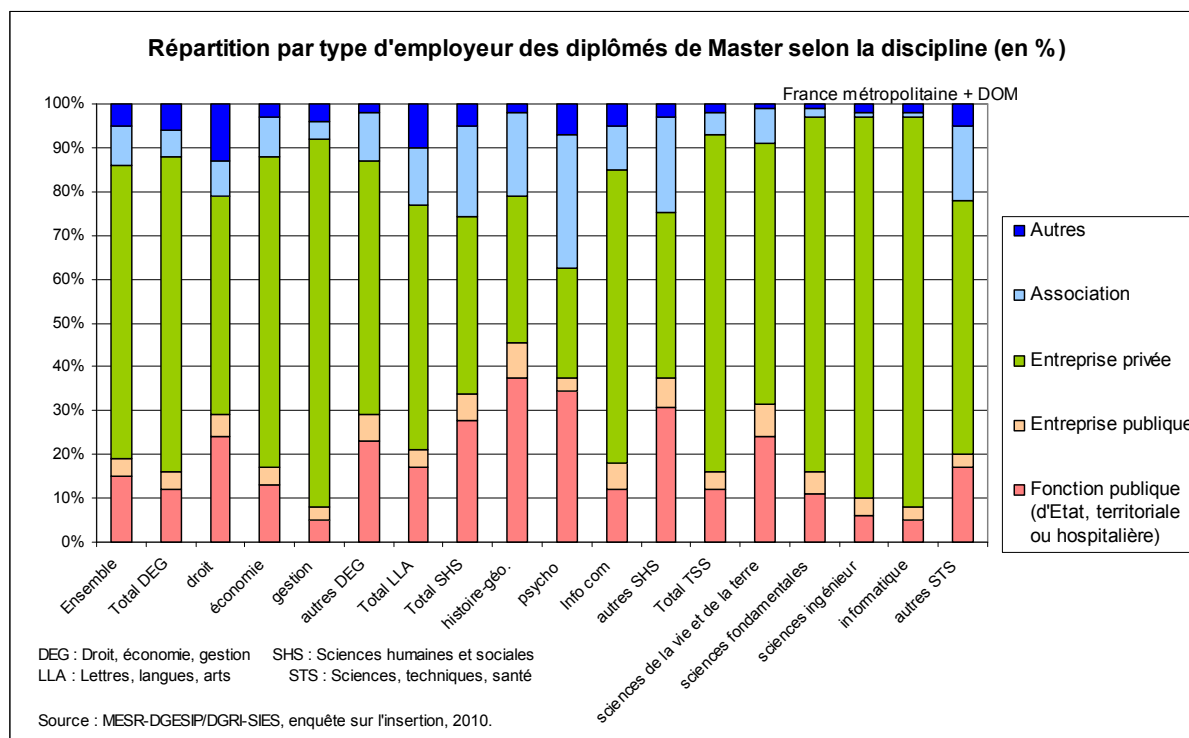
... et environ les trois quarts sont des emplois stables

La part d'emplois stables (CDI, fonctionnaires, indépendants) varie également selon les domaines de formation, avec des amplitudes plus marquées que pour la position professionnelle : elle n'est que de 58% en SHS contre environ 80% en DEG et STS, avec une moyenne à 74%.



Deux tiers des emplois au sein d'entreprises privées pour les diplômés de Master

Les deux-tiers des diplômés de master en emploi sont employés par une entreprise privée. C'est le cas de 76 % des titulaires d'un master du domaine STS. La part de l'emploi public (les trois fonctions publiques et les entreprises publiques), de 19 % pour l'ensemble des diplômés en emploi, atteint quant à elle 34 % pour les diplômés de SHS et 21 % pour les diplômés de LLA, par ailleurs plus souvent que les autres employés par une association (respectivement 21 % et 13 %, contre 9 % pour l'ensemble).



Les diplômés de DEG se dirigent massivement vers les activités financières ou d'assurance (22 %), et à un degré moindre vers le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration (14 %). L'enseignement (16 %) et les arts, spectacles et activités récréatives (15 %) recrutent à eux-seuls près du tiers des diplômés de LLA., tandis que près de la moitié des diplômés de SHS rejoignent le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques (26 %), ou les industries (19 %).

Des diplômés plus mobiles en sortie de Master

Dans 44% des cas, l'emploi qu'un diplômé de master occupe 30 mois après l'obtention de son diplôme ne se situe pas dans la région de son université d'origine.

La région Ile-de-France accueille à elle seule 30% des diplômés en emploi ayant quitté la région de leur université, l'étranger 15%.

La mobilité varie sensiblement d'une région à l'autre : elle est très faible dans le Nord-Pas-de-Calais où seulement 41% des diplômés de master en emploi ont quitté leur région d'origine, très élevée en Poitou-Charentes où c'est le cas des trois quart d'entre eux.

La mobilité des diplômés de DUT et de LP est moins élevée que celle des diplômés de Master : les pourcentages de diplômés en emploi ayant quitté leur région d'origine sont respectivement de 30% et 38% pour ces deux diplômés.

Méthodologie

Les données présentées sont issues de la deuxième enquête menée par le MESR et les universités publiques françaises de métropole et des DOM (à l'exception de Paris 11). Cette enquête a été menée en décembre 2010 auprès de 89 000 jeunes ayant obtenu en 2008 un diplôme de master, de DUT ou de licence professionnelle.

Le taux d'insertion, défini comme étant la part des diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés qui sont sur le marché du travail, est calculé sur les diplômés de nationalité française, issus de la formation initiale, entrés immédiatement et durablement sur le marché de l'emploi après l'obtention de leur diplôme en 2008. Les diplômés vérifiant ces conditions représentent respectivement 38%, 58% et 15% de l'ensemble des diplômés de master, licence professionnelle et DUT.

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES
Champ : France métropolitaine + DOM